STEAZ DAILY NEWS

L'INFO QUOTIDIENNE QUI FAIT SENS.

Quotidien / mer / 30 / 09 / 2026 / 0 €

CAMEROUN
AFRIQUE
MONDE
ÉCONOMIE
SOCIÉTÉ
INNOVATION

AFRIQUE • SÉNÉGAL • DETTE

44 MILLIARDS $ DE DETTE

Qui supportera l'ajustement sénégalais ?

Derrière l'encours, le partage de l'effort entre créanciers et la protection de l'économie réelle. Dette de l'administration centrale à fin 2025.

DOSSIER • PAGES 2–3



Illustrations générées par IA • Scènes non documentaires

CAMEROUN



86,3 milliards FCFA de routes : l'exécution en retard

PAGE 9

KENYA



Dangote à Lamu : le projet industriel sous conditions

PAGE 4

AFRIQUE DU SUD

49,8 milliards ZAR d'IDE : ce que mesure le rebond

P. 5

ZAMBIE

Une croissance de 7 % visée pour 2027–2029

P. 6

ÉNERGIE

Raffinage : l'Afrique et l'Asie changent la donne

P. 7

COTCO

228,6 milliards FCFA réclamés dans l'arbitrage

P. 8

AGRICULTURE

Banane-plantain : l'ambition des 150 milliards

P. 10

MONDE • IA

Anthropic : 518 milliards $ d'engagements

P. 11

MONDE • FINANCE

Taux obligataires : le capital se renchérit

P. 12

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

ÉDITORIAL



QUAND LE CAPITAL DOIT TENIR SES PROMESSES

Désiré ODODI

Directeur de publication

STEAZ DAILY NEWS

Le capital occupe une place centrale dans cette édition. Il apparaît dans la dette sénégalaise, dans le projet de raffinerie au Kenya, dans les flux d’investissement sud-africains et dans les marchés routiers camerounais. Pourtant, ces montants ne désignent pas la même réalité. Les uns sont des engagements à honorer, les autres des financements recherchés, des mouvements comptables ou des contrats dont l’exécution reste incomplète. Les lire comme une succession de records ferait perdre l’essentiel : ce que ces sommes permettent effectivement de produire, et ce qu’elles obligent à rembourser.

Au Sénégal, la question de la dette engage bien davantage qu’une négociation entre l’État et ses créanciers. Elle concerne la place qui restera aux services publics, aux entreprises et à l’investissement dans les budgets à venir. Réduire une charge financière peut redonner de l’air à une économie. Encore faut-il que les conditions de l’ajustement préservent les activités et les recettes dont dépendra la capacité de remboursement. Une solution qui ne regarderait que le bilan de l’État risquerait d’ignorer l’économie qui le porte.

Le projet de Lamu pose une autre question : comment une ambition industrielle devient-elle un actif en fonctionnement ? Le montant annoncé et la capacité projetée donnent la mesure de l’investissement envisagé. Ils ne résolvent ni les droits fonciers, ni les conditions de financement, ni l’approvisionnement, ni les débouchés. Traiter sérieusement ce dossier consiste à suivre chacune de ces conditions. Une cérémonie ne dispense pas d’obtenir les autorisations nécessaires ; un soutien politique ne remplace pas un contrat de financement.

Au Cameroun, les routes de l’Extrême-Nord nous ramènent au temps de l’exécution. Des marchés peuvent être attribués, un montage financier identifié et des entreprises mobilisées sans que les ouvrages avancent au rythme attendu. Le suivi doit alors entrer dans le détail : conformité des matériaux, libération des emprises, paiements, organisation du chantier et calendrier corrigé. Il faut demander des résultats mesurables, tout en prenant au sérieux les contraintes techniques. Une prolongation mérite d’être expliquée autant qu’un retard.

Notre rôle est aussi de conserver la mémoire des annonces. Lorsqu’un projet agricole vise l’épargne régionale, la première exigence est de savoir quelle société recevra les fonds, avec quelle gouvernance et pour quelles activités. Les producteurs ont besoin d’un dispositif qui achète, conserve et commercialise leur récolte dans des conditions prévisibles. Le montant recherché ne prendra son sens qu’à travers ce fonctionnement. La crédibilité d’une opération se construit avant la souscription et se vérifie après l’investissement.

La remontée des rendements obligataires rend ces questions plus pressantes. Un financement plus coûteux réduit la marge d’erreur. Une centrale, une usine ou une infrastructure doit alors dégager suffisamment de revenus, ou de bénéfices économiques justifiables, pour supporter des conditions plus exigeantes. Les économies africaines subissent une partie de cette contrainte internationale ; elles peuvent néanmoins agir sur la préparation des projets, la qualité des contrats et la prévisibilité des décisions. Ces efforts ne suppriment pas tous les risques. Ils évitent d’en ajouter inutilement.

Cette discipline vaut également pour notre lecture des chiffres. Un flux d’investissement étranger ne mesure pas automatiquement des capacités nouvelles. Une demande arbitrale ne constitue pas une condamnation. Une capacité annoncée ne signifie pas une production disponible. Ces distinctions ne sont pas des précautions de vocabulaire : elles déterminent la compréhension des enjeux et la qualité des décisions qui en découlent. Elles doivent rester visibles dans le titre, dans l’article et dans la façon dont nous suivons chaque dossier.

L’Afrique a besoin de capitaux et d’une capacité accrue à décider de leur emploi. Elle a aussi besoin d’institutions et d’entreprises capables de rendre compte de leurs engagements. Le développement se mesure dans les ouvrages utilisables, la continuité des services, les débouchés des producteurs et les emplois qui durent. C’est à cet endroit que STEAZ entend porter le regard : là où les promesses financières deviennent des obligations concrètes, puis des résultats que les citoyens peuvent constater.

Édition datée du 30 septembre • Informations arrêtées au 29 septembre 2026.

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

AFRIQUE • SÉNÉGAL • DETTE

44 milliards $ de dette : qui supportera l’ajustement sénégalais ?

Le Sénégal doit ramener sa dette sur une trajectoire jugée soutenable s’il veut normaliser sa relation financière avec le FMI. Mais derrière les 44 milliards de dollars de dette de l’administration centrale apparaît une difficulté plus profonde : tous les créanciers ne détiennent pas les mêmes instruments, ne bénéficient pas des mêmes protections et ne peuvent pas être sollicités de la même manière. La question n’est donc plus seulement de savoir combien Dakar doit, mais comment un éventuel ajustement serait réparti.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Selon Reuters, la dette de l’administration centrale sénégalaise atteignait, à la fin de 2025, environ 25 200 milliards FCFA, soit 44 milliards de dollars au taux de conversion retenu par l’agence le 29 septembre. Reuters rappelle également une estimation proche de 130 % du PIB incluant les entreprises publiques et les dettes garanties. Ce second chiffre renvoie à un périmètre plus large : il ne doit pas être présenté comme le ratio correspondant automatiquement au seul encours de l’administration centrale à fin 2025.

Mais un ratio de dette, aussi élevé soit-il, ne dit pas à lui seul comment une crise d’endettement peut être résolue. Car une dette publique n’est pas un bloc homogène. Une partie est détenue par des institutions multilatérales. Une autre relève de créanciers bilatéraux. S’y ajoutent des obligations internationales, des titres émis sur le marché régional de l’UEMOA, des crédits commerciaux et différents engagements contractuels. Chacune de ces catégories obéit à ses propres règles.

C’est là que le dossier sénégalais devient particulièrement complexe. Si Dakar devait engager une opération de restructuration, il faudrait déterminer quels créanciers participeraient à l’effort, selon quelles modalités et avec quelle profondeur : report d’échéances, réduction des intérêts, allongement des maturités ou, dans les scénarios les plus difficiles, diminution de la valeur économique de certaines créances.

Le problème est donc autant politique et juridique que comptable. Le Sénégal doit parallèlement préserver son accès futur aux marchés. Une restructuration trop agressive peut soulager les finances publiques à court terme mais rendre plus difficile ou plus coûteux le retour à l’emprunt. À l’inverse, un ajustement insuffisant peut laisser subsister un service de la dette trop lourd pour les ressources budgétaires disponibles.

Le FMI occupe une position déterminante dans cette équation. Pour qu’un nouveau programme puisse avancer dans des conditions normales, l’institution doit pouvoir considérer que la dette du pays se trouve sur une trajectoire soutenable. Mais retrouver cette soutenabilité ne consiste pas simplement à atteindre un ratio prédéfini.

Le Sénégal doit simultanément financer ses administrations, ses infrastructures et ses politiques sociales tout en restaurant sa crédibilité budgétaire. Une réduction trop brutale des dépenses pourrait peser sur l’activité économique ; or une croissance plus faible rend elle-même plus difficile la réduction du ratio dette/PIB.

C’est le cercle délicat de l’ajustement. Une dette devient soutenable non seulement lorsque son montant diminue, mais lorsque l’économie qui la porte retrouve suffisamment de croissance, de recettes et de crédibilité pour la servir dans la durée. Le cas sénégalais doit également être observé au-delà du Sénégal. Plusieurs États africains ont accru leur recours aux marchés internationaux et régionaux au cours de la dernière décennie. Cette diversification a permis de financer des investissements que les seules ressources fiscales n’auraient pas permis de couvrir immédiatement. Elle a également rendu la structure de leurs dettes plus complexe.

Lorsque les conditions financières se détériorent, cette complexité réapparaît. Le chiffre de 44 milliards de dollars est donc le point de départ du dossier, pas sa conclusion. La question déterminante sera désormais de savoir comment le Sénégal parviendra à restaurer la soutenabilité de ses finances sans compromettre les capacités productives dont dépend précisément sa capacité future à rembourser.

Et si une restructuration devient nécessaire, une autre question deviendra inévitable : qui acceptera de supporter quelle part de l’ajustement ?

Reuters, 29 septembre 2026, dette sénégalaise

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

SÉNÉGAL • DETTE • ANALYSE

Alléger la dette sans affaiblir l’économie

Le dossier sénégalais invite à distinguer le soulagement immédiat des finances publiques et la capacité de remboursement dans la durée. Voici les mécanismes à examiner pour apprécier un éventuel accord, sans préjuger de ses modalités.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Deux dettes de même montant peuvent exercer des pressions très différentes sur un budget. Tout dépend des dates de remboursement, des intérêts, de la monnaie et des possibilités de refinancement. Un État qui doit rembourser une somme importante au cours d’une seule année peut rencontrer une difficulté de trésorerie même si ses perspectives à plus long terme paraissent meilleures. L’analyse doit donc regarder les échéances successives, et pas seulement le total affiché.

Allonger les maturités peut réduire ce besoin immédiat. Cela ne supprime pas le principal à rembourser et peut déplacer la charge vers les budgets futurs. Une baisse du taux d’intérêt agit sur un autre levier : elle réduit le coût de la dette pendant la durée du prêt. Les deux mesures peuvent être combinées, mais leurs effets doivent être appréciés à partir des mêmes hypothèses de croissance, de recettes et de financement.

L’ajustement budgétaire impose des choix entre des dépenses qui n’ont ni la même fonction ni le même effet économique. Reporter un investissement peut diminuer un besoin de financement aujourd’hui ; si ce report retarde une infrastructure essentielle à l’activité, il peut aussi réduire les recettes attendues demain. Le raisonnement doit intégrer ces deux horizons. Il ne permet pas, à lui seul, de déclarer toute dépense productive ou toute réduction de dépense nuisible.

La qualité du projet reste déterminante. Une infrastructure sous-utilisée, mal entretenue ou isolée des réseaux nécessaires peut absorber des ressources sans produire les bénéfices prévus. À l’inverse, un entretien ciblé ou l’achèvement d’un ouvrage utile peut préserver une capacité économique existante. Dans un contexte de contrainte financière, la sélection et le suivi des dépenses deviennent aussi importants que leur volume.

Les conséquences d’un traitement de dette dépendent des créanciers concernés et des instruments qu’ils détiennent. Une créance peut figurer dans le bilan d’une banque, d’un fonds ou d’une institution publique. Modifier ses conditions peut donc affecter, au-delà du prêteur immédiat, la capacité d’autres acteurs à financer l’économie. Cette transmission doit être étudiée avant de conclure qu’une solution est sans coût pour les entreprises ou pour les épargnants.

Le droit applicable, les garanties et les clauses contractuelles déterminent également la marge de négociation. Une comparaison utile entre créanciers doit tenir compte de ces différences. Elle ne consiste pas simplement à répartir un montant entre plusieurs catégories. L’existence de protections particulières pour certains instruments peut reporter l’effort sur d’autres : c’est précisément pourquoi le périmètre d’un accord compte autant que son annonce.

Pour suivre la suite du dossier, il faudra disposer d’un calendrier de paiements avant et après l’opération, d’hypothèses économiques explicites et d’un périmètre documenté. Ces éléments permettront d’apprécier l’allégement effectif, les risques reportés et les marges budgétaires retrouvées. La transparence des engagements conditionne aussi la confiance : les investisseurs doivent pouvoir comprendre ce qui est dû et comment l’État prévoit de l’honorer.

La reprise de l’accès aux financements serait un jalon important. Elle ne constituerait pas, à elle seule, la conclusion du dossier. Le résultat se mesurerait ensuite dans la stabilité des finances publiques, le règlement des engagements et la capacité à maintenir l’activité. Restaurer la confiance financière et préserver la production sont deux dimensions d’un même travail. Leur articulation déterminera la portée économique d’un éventuel accord.

Analyse STEAZ • Mécanismes de lecture du dossier présenté page 2.

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

AFRIQUE • KENYA • INDUSTRIE

16 milliards $: Dangote veut changer l’échelle du raffinage en Afrique de l’Est

Après avoir construit au Nigeria la plus grande raffinerie d’Afrique, le groupe Dangote prépare à Lamu, au Kenya, un projet estimé à 16 milliards de dollars et conçu pour traiter 700 000 barils de pétrole par jour. L’ambition dépasse la construction d’une seconde raffinerie : elle vise à structurer un actif énergétique régional à majorité africaine. Mais financement, approvisionnement, foncier et acceptabilité du projet restent autant de conditions à satisfaire avant que l’ambition ne devienne une capacité industrielle réelle.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Aliko Dangote veut reproduire en Afrique de l’Est une partie du changement d’échelle engagé au Nigeria. Le projet annoncé à Lamu, sur la côte kényane, représente un investissement estimé à 16 milliards de dollars pour une capacité de raffinage projetée de 700 000 barils par jour. Dangote souhaite associer des investisseurs américains au financement, tandis que le Kenya et deux autres États d’Afrique de l’Est pourraient collectivement détenir jusqu’à 30 % du capital. Dangote affirme vouloir conserver au projet une majorité africaine.

Ces chiffres placeraient l’installation parmi les actifs industriels les plus importants du continent. Mais la taille ne constitue qu’une dimension du projet. L’enjeu stratégique réside dans sa fonction régionale. Une partie du pétrole pourrait notamment provenir d’Ouganda et d’autres producteurs africains. L’objectif serait alors de transformer davantage de brut sur le continent avant de redistribuer les produits raffinés aux marchés régionaux.

Le modèle touche à l’un des paradoxes énergétiques africains : plusieurs économies produisent du pétrole brut tout en important des volumes importants de carburants raffinés. Construire une capacité régionale de raffinage permet théoriquement de conserver une plus grande partie de la chaîne de valeur sur le continent, de réduire certaines dépendances extérieures et de créer autour de l’actif principal des activités logistiques, portuaires, techniques et industrielles.

Mais une raffinerie de 16 milliards de dollars n’existe économiquement que si plusieurs chaînes fonctionnent simultanément. Il faut sécuriser le brut. Il faut financer la construction. Il faut disposer des infrastructures permettant d’acheminer les produits. Il faut trouver des marchés capables d’absorber la production. Et il faut que l’installation reste compétitive face aux raffineries du Moyen-Orient, d’Asie et d’autres régions exportatrices.

À ces questions s’ajoute désormais un risque juridique. Un tribunal kényan a ordonné le maintien du statu quo sur le terrain concerné à Lamu dans le cadre d’une procédure engagée par 133 habitants revendiquant des droits ancestraux sur les terres. Une audience est prévue le 14 octobre 2026. Le groupe Dangote estime que cette décision n’empêche pas le lancement officiel du projet, mais reconnaît qu’elle peut affecter certaines activités sur le site.

La distinction est importante. Un projet peut être annoncé, financé en partie et politiquement soutenu tout en restant confronté à des contraintes susceptibles d’en modifier le calendrier. C’est pourquoi STEAZ distinguera, dans le suivi de ce dossier, l’investissement annoncé de l’investissement effectivement engagé, puis la construction annoncée de la capacité réellement mise en service.

Le projet kényan révèle néanmoins une transformation plus large. Dangote ne raisonne plus uniquement comme un industriel nigérian exportant vers les pays voisins. Le groupe cherche progressivement à construire une architecture industrielle continentale. Cette stratégie rejoint son ambition annoncée d’investir 50 milliards de dollars en Afrique d’ici 2030.

Si elle se matérialise, la raffinerie de Lamu ne constituera donc pas seulement un nouvel actif énergétique. Elle testera une idée plus ambitieuse : la possibilité de financer, posséder, approvisionner et exploiter à l’échelle régionale de très grandes infrastructures industrielles africaines.

Reuters, 29 septembre 2026, situation foncière à Lamu
Associated Press, 29 septembre 2026, projet et investisseurs

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

AFRIQUE • AFRIQUE DU SUD • INVESTISSEMENT

49,8 milliards de rands d’IDE : où va réellement le capital étranger ?

Les investissements directs étrangers entrants en Afrique du Sud ont atteint 49,8 milliards de rands au deuxième trimestre 2026, contre 20,3 milliards au trimestre précédent. Le rebond est net. Mais l’augmentation des flux ne suffit pas à mesurer leur contribution économique : pour juger leur portée, il faut encore déterminer quels actifs ils financent, quelles capacités ils développent et quelle activité supplémentaire ils produisent.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

L’Afrique du Sud a enregistré une nette augmentation des investissements directs étrangers au deuxième trimestre. Les flux entrants ont atteint 49,8 milliards de rands, environ 3 milliards de dollars, contre 20,3 milliards de rands au premier trimestre, selon les données de la South African Reserve Bank.

La SARB, citée par Reuters le 29 septembre, attribue cette hausse à un financement par dette reçu par une entreprise locale de télécommunications auprès de sa maison mère non résidente. L’entreprise n’est pas nommée, l’opération n’étant pas publique. Ce détail rend concrète la distinction entre flux d’IDE et création de nouvelles capacités industrielles.

À première lecture, le signal est favorable. Mais un flux d’investissement direct étranger ne doit pas être confondu automatiquement avec la construction d’une nouvelle usine ou l’arrivée d’un nouvel investisseur industriel. Les IDE peuvent prendre plusieurs formes : création d’une entreprise, extension d’une capacité existante, acquisition d’une participation, réinvestissement de bénéfices ou financement intragroupe.

Le montant agrégé renseigne donc sur les mouvements de capitaux. Il ne dit pas à lui seul quelle quantité de capacité productive nouvelle a été créée. C’est précisément là que l’analyse doit commencer. Pour une économie confrontée à une croissance modérée et à d’importants besoins d’investissement, l’enjeu n’est pas uniquement d’augmenter le volume des capitaux entrants. Il est d’orienter suffisamment de ces capitaux vers des activités susceptibles d’accroître durablement la production, les exportations, les infrastructures ou la productivité.

Un milliard investi dans une nouvelle installation industrielle n’a pas le même effet économique qu’un milliard correspondant à une réorganisation de participations existantes. Les deux apparaissent dans les mouvements financiers. Ils ne produisent pas nécessairement les mêmes capacités. Cette distinction rejoint un problème plus général de la politique d’attractivité africaine.

Les États communiquent fréquemment sur le montant des intentions d’investissement ou des flux reçus. Mais l’indicateur véritablement stratégique vient après : combien de capital devient une infrastructure, une usine, une technologie, un emploi productif ou une capacité exportatrice supplémentaire ? Le rebond sud-africain mérite donc d’être suivi, mais il ne doit pas être surinterprété.

Le passage de 20,3 à 49,8 milliards de rands montre une accélération des flux au deuxième trimestre. La prochaine étape consiste à en examiner la composition et la persistance. Car une économie ne se transforme pas simplement parce que le capital entre.

Elle se transforme lorsque ce capital reste, investit, produit et augmente durablement les capacités du pays qui le reçoit.

Reuters, 29 septembre 2026, bulletin trimestriel de la SARB

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

AFRIQUE • ZAMBIE • CROISSANCE

La Zambie vise 7 % de croissance : transformer les avancées sur la dette en investissement

La Zambie affiche un objectif de croissance économique moyenne d’environ 7 % sur 2027–2029, selon son ministère des Finances, cité par Reuters le 28 septembre. Après plusieurs années dominées par la restructuration de sa dette, Lusaka veut désormais déplacer le centre de gravité de sa politique économique : sortir de la gestion de crise pour accélérer l’investissement, la production et la création d’emplois. Le défi sera de transformer l’assainissement financier en capacités économiques durables.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

La Zambie veut changer de séquence. Après des années marquées par le défaut sur sa dette et les longues négociations nécessaires à sa restructuration, le gouvernement vise désormais une croissance économique moyenne de 7 % au cours des trois prochaines années. L’ambition est significative.

Mais elle pose une question que connaissent de nombreux pays sortant d’une crise de dette : réparer le bilan d’un État suffit-il à relancer son économie ? La réponse est non. Une restructuration peut réduire la pression financière, allonger certaines échéances et redonner de la visibilité budgétaire. Elle ne crée directement ni usine, ni production agricole, ni ligne électrique.

Elle restaure un espace. La question est ensuite de savoir comment cet espace est utilisé. La Zambie dispose d’un atout majeur : le cuivre. L’électrification mondiale, les réseaux et les technologies énergétiques entretiennent une demande structurelle pour ce métal. Mais dépendre fortement d’une matière première expose également l’économie aux cycles de prix internationaux.

Atteindre durablement 7 % suppose donc davantage qu’une hausse ponctuelle des exportations minières. Il faut que l’investissement améliore les capacités de production, l’énergie, les infrastructures, l’agriculture et, progressivement, les activités de transformation. La croissance doit également être suffisamment forte pour dépasser la seule augmentation de la population et produire une progression réelle du revenu par habitant.

C’est là que se trouve le véritable test. Un pays peut retrouver l’accès aux financements et afficher de meilleurs indicateurs macroéconomiques sans que l’amélioration se traduise immédiatement dans la productivité des entreprises ou le revenu des ménages. La sortie d’une crise de dette possède ainsi deux étapes.

La première est financière : stabiliser. La seconde est productive : transformer. La Zambie a progressé sur la première. Son objectif de 7 % signifie qu’elle veut désormais réussir la seconde. L’indicateur à suivre ne sera donc pas seulement le taux de croissance annoncé.

Il faudra regarder sa composition : quels secteurs progressent, quelle part vient de l’investissement, quelle capacité industrielle supplémentaire est créée et dans quelle mesure cette croissance réduit la vulnérabilité qui avait contribué à la crise précédente. Sortir d’une crise de dette est une victoire financière. Ne pas y retourner exige une transformation économique.

Reuters, 28 septembre 2026, objectifs du ministère des Finances

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

AFRIQUE • ÉNERGIE • RAFFINAGE

Raffinage : l’Afrique et l’Asie-Pacifique au cœur de la croissance attendue

L’Afrique et l’Asie-Pacifique représenteraient ensemble 95 % de la croissance des capacités mondiales de raffinage à l’horizon 2030, selon des projections de BloombergNEF rapportées par Semafor le 29 septembre. La présentation porte sur l’évolution nette des capacités planifiées entre 2026 et 2030 ; elle ne mesure ni les parts actuelles de production ni les capacités de la seule Afrique. Pour l’Afrique, l’enjeu dépasse l’augmentation du nombre de raffineries : il s’agit de savoir si le continent peut convertir sa production de brut en une véritable chaîne industrielle capable de répondre à sa propre demande et d’approvisionner des marchés régionaux.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

La géographie mondiale du raffinage se déplace. La projection rapportée par Semafor dessine une réorientation de l’investissement à l’horizon 2030. Elle reste une prévision : l’annonce d’un projet, le début du chantier et la mise en service ne constituent pas le même niveau de réalisation. Le rapport intégral de BloombergNEF n’a pas été consulté directement pour cet article.

Pour le continent africain, cette évolution arrive après des décennies marquées par un paradoxe : produire du pétrole brut tout en important une part importante des carburants consommés. Le problème n’est pas seulement commercial. Lorsqu’un pays exporte du brut puis importe essence, diesel, kérosène ou autres produits raffinés, une partie de la transformation industrielle et de la valeur ajoutée se réalise à l’extérieur.

Le développement de nouvelles capacités peut modifier cette équation. La raffinerie Dangote au Nigeria a déjà changé l’échelle du raffinage ouest-africain. Le projet de 16 milliards de dollars à Lamu, s’il se matérialise, pourrait jouer une fonction comparable en Afrique de l’Est.

Mais construire une raffinerie n’est pas une garantie de compétitivité. Ces installations sont extrêmement capitalistiques. Leur rentabilité dépend de leur taux d’utilisation, du coût et de la régularité de l’approvisionnement en brut, de leur efficacité opérationnelle, des infrastructures portuaires et logistiques et de la capacité à vendre leurs produits à des prix compétitifs.

L’histoire industrielle africaine compte plusieurs raffineries fonctionnant en dessous de leur capacité nominale ou ayant connu de longues interruptions. La véritable question n’est donc pas le nombre de capacités annoncées. Elle est leur capacité effectivement disponible. Une nouvelle génération d’actifs performants pourrait cependant produire des effets plus larges.

Autour du raffinage se trouvent le stockage, les terminaux, la pétrochimie, la distribution, la maintenance, les services maritimes et de nombreuses activités industrielles. Le raffinage peut ainsi devenir le centre d’un écosystème plutôt qu’un simple processus intermédiaire entre le brut et le carburant.

Cette transformation devient d’autant plus stratégique que les tensions géopolitiques récentes ont rappelé la vulnérabilité des chaînes internationales d’approvisionnement énergétique. Produire du brut ne protège pas nécessairement contre une rupture d’approvisionnement en carburants. Disposer de capacités régionales de transformation, de stockage et de distribution améliore la résilience.

Le chiffre de 95 % ne signifie évidemment pas que l’Afrique en captera seule la majorité : il agrège Afrique et Asie-Pacifique. Il signale néanmoins un déplacement de l’investissement vers les régions où la demande énergétique et industrielle continue de croître. Pour l’Afrique, la prochaine frontière pétrolière pourrait donc être moins celle de la découverte de nouveaux barils que celle de leur transformation.

Exporter davantage de brut augmente les recettes. Raffiner davantage sur le continent peut commencer à modifier la structure même de l’économie énergétique africaine.

Semafor, 29 septembre 2026, projections BloombergNEF

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

CAMEROUN • COTCO • ARBITRAGE

COTCO : 228,6 milliards FCFA réclamés, une demande ne vaut pas condamnation

Selon les informations publiées par Investir au Cameroun le 28 septembre, Savannah Midstream Investment Limited réclame plus de 397 millions de dollars, soit environ 228,6 milliards FCFA principal et intérêts compris, dans un arbitrage concernant Cameroon Oil Transportation Company. Parmi les cinq défendeurs figurent notamment la Société nationale des hydrocarbures et le Tchad. Le montant est considérable, mais une distinction est indispensable : une réclamation arbitrale n’est ni une condamnation ni une dette définitivement établie.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

228,6 milliards FCFA. Le chiffre suffit à donner une dimension nationale au dossier. Savannah Midstream Investment Limited, ou SMIL, réclame plus de 397 millions de dollars, principal et intérêts compris, dans une procédure d’arbitrage engagée devant la Chambre de commerce internationale au sujet de Cameroon Oil Transportation Company, COTCO. La SNH figure parmi cinq défendeurs.

Mais le premier travail journalistique consiste précisément à ne pas présenter cette somme comme une dette déjà établie. Il s’agit d’une réclamation. L’existence d’une demande de 397 millions de dollars ne signifie pas que les défendeurs doivent déjà cette somme ni qu’un tribunal arbitral leur en imposera le paiement intégral.

L’arbitrage doit déterminer la validité des prétentions, les responsabilités éventuelles et, le cas échéant, le montant des réparations. Cette distinction est fondamentale lorsqu’un contentieux implique directement ou indirectement des intérêts publics. COTCO constitue l’un des actifs centraux du système de transport pétrolier reliant le Tchad à la côte camerounaise. Les différends autour de son actionnariat et des transactions intervenues ces dernières années dépassent donc une simple querelle commerciale.

Ils touchent à la gouvernance d’une infrastructure stratégique transfrontalière. L’enjeu pour les parties est à la fois financier, juridique et énergétique. Si une sentence devait reconnaître tout ou partie des prétentions de Savannah, il faudrait ensuite examiner précisément quelle partie serait responsable du paiement et selon quelle répartition.

À l’inverse, si les demandes sont rejetées ou fortement réduites, le risque financier final serait très inférieur au chiffre actuellement revendiqué. STEAZ suivra donc le dossier à partir de trois niveaux distincts : montant réclamé → responsabilité reconnue → montant éventuellement accordé.

Les confondre produirait une information spectaculaire mais fausse. L’affaire COTCO illustre également un risque souvent sous-estimé dans les grands investissements africains : le risque juridique. Lorsqu’un actif stratégique implique plusieurs États, sociétés publiques, investisseurs privés et contrats internationaux, une modification de l’actionnariat ou une contestation contractuelle peut entraîner des procédures dont l’exposition financière se chiffre en centaines de millions de dollars.

Les infrastructures ne sont donc pas seulement financées et exploitées. Elles doivent être juridiquement sécurisées. Pour l’heure, une seule formulation est rigoureuse : Savannah réclame environ 228,6 milliards FCFA. L’arbitrage devra déterminer ce qui, dans cette réclamation, est juridiquement fondé et éventuellement payable.

Investir au Cameroun, 28 septembre 2026, réclamation COTCO

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

CAMEROUN • INFRASTRUCTURES

86,3 milliards FCFA de routes : l’exécution reste très en retard

Trois chantiers routiers de l’Extrême-Nord totalisant environ 86,3 milliards FCFA affichent seulement 14 % à 33 % d’exécution physique alors que 78 % à 80 % des délais contractuels ont déjà été consommés. Les marchés et leurs financements annoncés sont identifiés. Cela ne démontre toutefois pas que tous les décaissements nécessaires ont été effectués. L’écart entre le calendrier et les réalisations impose désormais d’examiner l’exécution, ses contraintes techniques et ses conditions financières.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Les chiffres sont difficiles à concilier. Dans le cadre du Projet d’aménagement territorial et de promotion du secteur privé de l’Extrême-Nord, trois marchés de réhabilitation de routes nationales représentent environ 86,3 milliards FCFA de travaux, selon la revue présentée le 23 septembre à Yaoundé et rapportée par Investir au Cameroun le 28 septembre.

Le plan de financement rapporté prévoit 79 % pour la Banque africaine de développement, 19 % pour l’Union européenne sous forme de don et 2 % pour l’État camerounais. Le montage financier et l’attribution des marchés ont permis de lancer les chantiers. L’avancement physique reste pourtant très inférieur à la proportion du délai consommé. La comparaison appelle un diagnostic chantier par chantier : elle ne suppose pas que les travaux doivent progresser de manière parfaitement linéaire.

Sur le lot Maroua–Moutourwa, long de 36 kilomètres et attribué pour 17,7 milliards FCFA, l’avancement physique atteint 33 % alors que 78 % du délai a déjà été consommé. D’après cette même source, une prolongation de neuf mois porte l’échéance au 11 février 2027.

Sur Magada–Guidiguis, 68 kilomètres pour 33,9 milliards FCFA, le taux d’exécution n’est que de 19 % après consommation de 80 % du délai. Sur Guidiguis–Yagoua, également long de 68 kilomètres et représentant 34,7 milliards FCFA, l’exécution physique tombe à 14 % pour une proportion similaire du calendrier déjà écoulée.

Autrement dit, sur ce dernier lot, 86 % du travail reste à réaliser alors qu’environ quatre cinquièmes du temps contractuel ont déjà été consommés. Cette disproportion constitue désormais l’information centrale. Les difficultés documentées ne sont toutefois pas réductibles à une seule cause.

Le document de revue cité par Investir au Cameroun mentionne notamment des problèmes d’approvisionnement en matériaux conformes aux spécifications des enrobés, les effets de la saison des pluies et la présence de réseaux Camwater, Eneo et Camtel dans l’emprise des travaux. Ces contraintes sont réelles.

Mais leur existence ne supprime pas la question de la planification. Un projet d’infrastructure doit précisément intégrer une partie des contraintes prévisibles liées au terrain, aux matériaux, aux réseaux et aux saisons. Lorsque les délais s’épuisent beaucoup plus vite que l’avancement physique, la question n’est plus seulement de savoir pourquoi le retard existe.

Il faut savoir comment il sera rattrapé, à quel coût et avec quelles conséquences sur les échéances initiales. Des avenants sont d’ailleurs en préparation pour les lots 2 et 3, avec de nouveaux plannings, des prolongations de délais et certaines prestations supplémentaires.

C’est ici que le suivi public doit devenir particulièrement attentif. Une prolongation peut être techniquement justifiée. Elle ne doit cependant pas rendre invisible l’écart entre ce qui avait été contractuellement prévu et ce qui a effectivement été réalisé. Après avoir suivi les 465 milliards FCFA de marchés routiers du Grand Nord dans notre édition du 28 septembre, STEAZ dispose désormais d’un cas concret permettant de passer du financement à l’exécution.

Et c’est précisément cette continuité qui compte. Une infrastructure n’existe pas parce qu’elle est financée. Elle existe lorsqu’elle est effectivement construite, réceptionnée et utilisable. Sur ces trois routes de l’Extrême-Nord, c’est désormais ce résultat qu’il faut mesurer.

Investir au Cameroun, 28 septembre 2026, revue des projets routiers

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

CAMEROUN • AGRICULTURE • MARCHÉS FINANCIERS

Banane-plantain : 150 milliards FCFA visés, un projet encore préparatoire

La Filière banane-plantain du Cameroun ambitionne de mobiliser 150 milliards FCFA sur le marché financier régional pour créer Banane-Plantain S.A., une société destinée notamment à acheter et commercialiser la production. L’ambition est inhabituelle par son ampleur et son recours envisagé à l’épargne régionale. Mais le projet n’est encore ni une introduction en Bourse ni une levée de fonds : il se trouve au stade préparatoire.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Le chiffre attire immédiatement l’attention : 150 milliards FCFA. Présenté sans précaution, il pourrait laisser croire que la filière camerounaise de la banane-plantain s’apprête à lever cette somme sur la Bourse des valeurs mobilières de l’Afrique centrale. Ce n’est pas encore le cas.

La Filière banane-plantain du Cameroun, FBPC, travaille sur la création d’une société commerciale baptisée Banane-Plantain S.A. et envisage à terme de mobiliser des capitaux sur le marché financier régional. Selon Investir au Cameroun, le directeur général de la BVMAC a présenté la rencontre du 10 septembre comme une consultation portant sur la création future de cette société ; les échanges ne valent donc pas autorisation d’une offre de titres.

Le schéma rapporté par Investir au Cameroun prévoit 300 millions d’actions de 500 FCFA, soit 150 milliards FCFA. D’autres communications citées par la presse évoquent toutefois 300 000 actions, ce qui correspondrait à 150 millions FCFA. Cette divergence doit être clarifiée par les promoteurs dans des documents formalisés. À ce stade, les 150 milliards FCFA restent l’objectif affiché du projet, et non les paramètres définitifs d’une offre autorisée.

Les producteurs détiendraient 25 % du capital, tandis que les 75 % restants seraient ouverts notamment aux particuliers, à la diaspora, aux États de la CEMAC, aux banques et aux investisseurs institutionnels. L’idée est ambitieuse parce qu’elle cherche à résoudre un problème structurel de nombreuses filières agricoles africaines : le décalage entre la production et l’organisation économique permettant de l’acheter, de la transformer, de la stocker et de la commercialiser à grande échelle.

Banane-Plantain S.A. devrait, selon ses promoteurs, acheter contractuellement la production des planteurs puis la commercialiser sur le marché local, auprès des exportateurs et des industriels de transformation. Si ce modèle fonctionne, la véritable innovation ne résidera donc pas dans le produit agricole lui-même.

Elle résidera dans la structuration financière de la filière. Mais plusieurs étapes séparent encore l’ambition de son financement. Il faut créer juridiquement la société, établir sa gouvernance, préciser ses actifs, construire son modèle économique, produire les documents financiers nécessaires et satisfaire aux exigences du régulateur et du marché avant qu’une véritable opération de levée puisse être envisagée.

Le montant de 150 milliards FCFA doit donc rester présenté pour ce qu’il est : un objectif de mobilisation, pas des capitaux déjà obtenus. Une autre donnée appelle également à la prudence. En 2023, des communications officielles autour de la filière évoquaient déjà 70 milliards FCFA d’investissements attendus. Les articles consultés pour cette édition ne donnent pas de bilan permettant d’établir quelle proportion de cette ambition a effectivement été mobilisée.

Ce précédent fournit précisément un indicateur de suivi. Pour STEAZ, le dossier devra désormais être observé selon une chaîne simple : 150 milliards annoncés → société créée → opération autorisée → titres effectivement proposés → capitaux réellement levés → investissements réalisés. Ce n’est qu’au dernier maillon que l’ambition financière deviendra une capacité productive.

Le projet mérite néanmoins d’être suivi. S’il aboutit, il pourrait constituer un cas particulièrement intéressant de rencontre entre agriculture, organisation de filière et marché financier régional. Mais la crédibilité du projet ne se mesurera pas à l’ampleur du montant annoncé. Elle se mesurera au montant effectivement mobilisé et à ce que chaque franc mobilisé permettra ensuite de construire.

Investir au Cameroun, 28 septembre 2026, objectif de la FBPC
Africtelegraph, 28 septembre 2026, paramètres divergents

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

MONDE • INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

518 milliards $: l’IA entre dans l’ère des infrastructures géantes

Anthropic prévoit au moins 518 milliards de dollars d’engagements sur dix ans auprès de six partenaires pour soutenir les infrastructures nécessaires à son développement. Derrière l’ampleur du chiffre apparaît une transformation de l’économie de l’intelligence artificielle : la compétition ne se joue plus seulement dans les modèles et les logiciels, mais dans la capacité à financer des data centers, des puces, des réseaux et de l’énergie à une échelle industrielle.

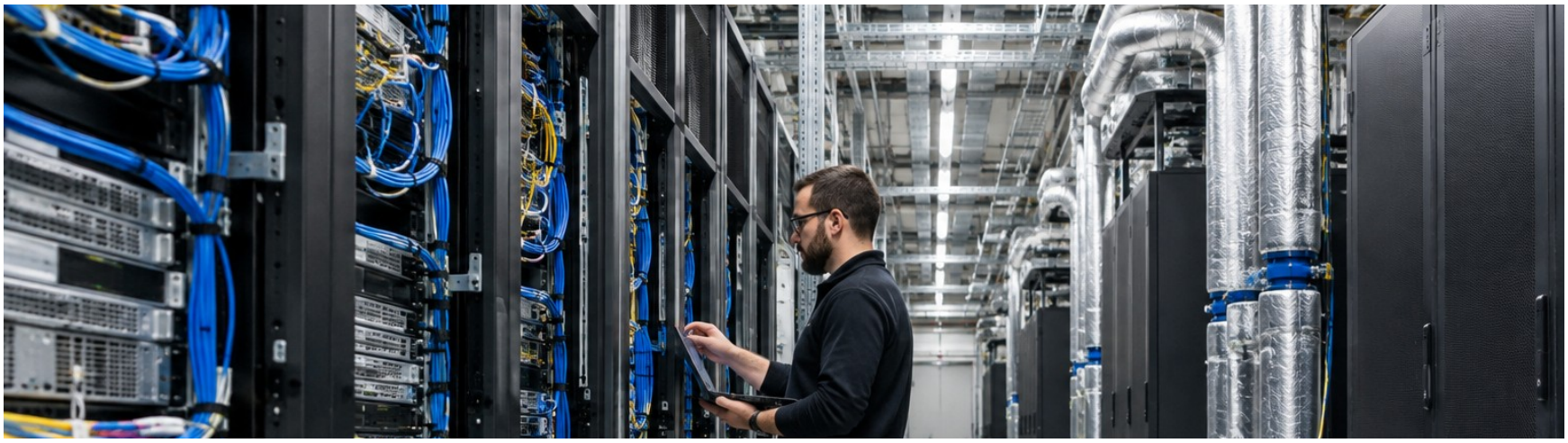


Illustration générée par IA • Scène non documentaire

518 milliards de dollars. Le montant dépasse le PIB annuel de nombreux pays. Selon Reuters, qui indique avoir consulté un prospectus confidentiel lié au projet d’introduction en Bourse, Anthropic a prévu au moins 518 milliards de dollars d’engagements sur dix ans auprès de six partenaires. L’agence rapporte qu’environ 80 % de ces engagements ne peuvent pas être annulés ou impliquent un paiement indépendamment de l’utilisation. STEAZ n’a pas consulté directement ce prospectus. Il s’agit d’engagements futurs, et non de dépenses déjà entièrement réalisées.

Ce chiffre modifie la manière dont il faut regarder l’économie de l’IA. Pendant plusieurs années, la compétition a principalement été racontée comme une course aux modèles : qui dispose du système le plus performant, du meilleur algorithme ou de la plus grande base d’utilisateurs ?

Cette lecture devient insuffisante. Un modèle avancé exige une infrastructure physique gigantesque. Il faut des semi-conducteurs spécialisés, des data centers, des réseaux électriques, du refroidissement, des télécommunications et des capacités de calcul disponibles en permanence. Autrement dit, l’intelligence artificielle ressemble de plus en plus à une industrie lourde numérique.

Cette transformation change également son profil financier. Un éditeur logiciel traditionnel peut augmenter rapidement son nombre d’utilisateurs avec un coût marginal relativement faible. L’IA générative fonctionne différemment : chaque requête consomme du calcul. Développer de nouveaux modèles exige des investissements massifs avant même que leurs revenus futurs soient connus avec certitude.

Le risque devient alors celui d’un décalage entre deux courbes. D’un côté, les besoins d’infrastructures augmentent rapidement. De l’autre, les entreprises doivent démontrer que leurs revenus et leurs marges progresseront suffisamment pour absorber les centaines de milliards engagés. Lorsque certains contrats sont difficilement annulables, ce risque devient plus important : même si les hypothèses de croissance changent, une partie des coûts reste engagée.

Le problème dépasse Anthropic. Les grands groupes technologiques multiplient les investissements dans les data centers, les puces et l’énergie. Cette demande commence elle-même à modifier les marchés du crédit : Reuters signalait cette semaine que les coûts de financement de certains grands acteurs technologiques augmentaient tandis que les hyperscalers avaient déjà émis des volumes considérables d’obligations.

L’IA rencontre ainsi une contrainte que le logiciel pouvait longtemps ignorer : la rareté physique. Une puce doit être fabriquée. Un data center doit être construit. Une centrale doit fournir l’électricité. Un réseau doit pouvoir transporter cette énergie. Et quelqu’un doit financer l’ensemble avant que le premier dollar de revenu correspondant soit réalisé.

Cette transformation aura également des conséquences géopolitiques. Les pays capables de fournir simultanément capital, énergie, semi-conducteurs, terrains, réseaux et compétences disposent d’un avantage que la seule excellence algorithmique ne suffit plus à compenser. Le chiffre de 518 milliards de dollars ne constitue donc pas seulement une information sur Anthropic.

Il révèle le prix potentiel d’entrée dans la prochaine phase de la compétition mondiale pour l’intelligence artificielle. L’IA était présentée comme une révolution du logiciel. Elle est en train de devenir l’une des plus grandes courses aux infrastructures de l’économie mondiale.

Reuters, 29 septembre 2026, engagements d’Anthropic
Reuters, 28 septembre 2026, crédit et infrastructures IA

STEAZ DAILY NEWS

Mercredi 30 / 09 / 2026 · L’info quotidienne qui fait sens. · 0 €

MONDE • FINANCE • TAUX

Obligations : le coût mondial du capital sous tension

Les rendements des grands marchés obligataires souverains progressent sous la pression de l’énergie chère, des craintes inflationnistes et des anticipations monétaires. Aux États-Unis, le rendement à dix ans a dépassé 5,2 %, un niveau inédit depuis 2007. Ce mouvement ne concerne pas seulement Wall Street : lorsque le rendement des actifs considérés comme les plus sûrs augmente, le prix demandé aux emprunteurs plus risqués tend lui aussi à progresser.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

Les marchés mondiaux sont en train de modifier le prix de l’argent. Les investisseurs réévaluent la durée et l’ampleur des taux élevés. Les niveaux observés le 29 septembre décrivent une séance de marché ; ils ne doivent pas être confondus avec un bilan définitif du mois, qui n’est pas encore achevé à l’heure de rédaction.

Aux États-Unis, Reuters relevait, en séance le mardi 29 septembre, un rendement du Treasury à dix ans de 5,278 %, proche de ses plus hauts depuis 2007. Le trente ans évoluait à un sommet depuis 2002. Ces relevés intrajournaliers ne constituent pas des cours de clôture.

Le mouvement trouve notamment son origine dans le retour des pressions énergétiques. Le pétrole évolue autour de niveaux élevés dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes. Une énergie plus chère nourrit les craintes inflationnistes. Et une inflation plus persistante modifie les anticipations concernant les banques centrales.

Si les investisseurs pensent que la Réserve fédérale devra maintenir ou relever davantage ses taux, ils exigent une rémunération plus importante pour détenir des obligations de long terme. Le prix des obligations baisse alors tandis que leur rendement augmente. Mais l’effet ne reste pas enfermé dans les salles de marché américaines.

Le rendement des obligations souveraines américaines constitue l’une des principales références du système financier mondial. Un investisseur qui peut obtenir plus de 5 % sur une obligation du Trésor américain demandera généralement une rémunération supérieure pour prêter à un emprunteur considéré comme plus risqué.

C’est ici que le mouvement devient directement pertinent pour l’Afrique. Lorsqu’un État africain émet une obligation internationale libellée en dollars, son taux ne dépend pas uniquement de sa situation budgétaire. Il dépend également du taux international de référence auquel s’ajoute une prime de risque propre au pays.

Si la référence augmente alors même que la prime reste inchangée, l’emprunt devient mécaniquement plus cher. La même logique s’applique à une entreprise cherchant à financer une mine, une centrale, une infrastructure de télécommunications ou une usine sur les marchés internationaux. Le coût mondial du capital influence donc directement le nombre de projets capables d’atteindre un rendement suffisant pour être financés.

Cette mécanique rejoint plusieurs dossiers traités dans cette édition. Le Sénégal cherche à restaurer la soutenabilité de sa dette. Dangote doit financer des infrastructures industrielles de plusieurs milliards de dollars. Anthropic envisage des centaines de milliards d’engagements dans l’IA. Ces dossiers semblent appartenir à des univers différents.

Ils rencontrent pourtant tous la même variable : le prix du capital. Lorsque ce prix augmente, les États paient davantage pour se refinancer, les entreprises relèvent leurs exigences de rentabilité et certains investissements sont retardés ou abandonnés. Le mouvement actuel doit encore être observé dans la durée. Les rendements peuvent évoluer rapidement au gré des données d’inflation, de la géopolitique et des décisions monétaires.

Mais le changement de régime devient difficile à ignorer. Pendant des années, une grande partie de l’économie mondiale s’est développée dans un environnement où l’argent était exceptionnellement peu coûteux. Ce monde s’éloigne. Et pour les économies africaines qui doivent financer simultanément énergie, infrastructures, industrie et transformation numérique, la conséquence est directe :

il faudra non seulement trouver davantage de capital. Il faudra désormais démontrer que chaque projet peut supporter un capital devenu plus cher.

Reuters, 29 septembre 2026, rendements en séance

steaz TV info

L'info qui éclaire l'avenir.

La chaîne panafricaine
de l'information stratégique.



DISPONIBLE SUR
TOUTES VOS PLATEFORMES

TÉLÉVISION · STREAMING · MOBILE · RÉSEAUX SOCIAUX

Scannez pour nous suivre

steaztv.info

S'INFORMER
AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE
DEMAIN.